

COMMUNIQUÉ AU TITRE DE L'INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, le 2 avril 2019

<p style="text-align: center;">MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE EXERCICE 2018</p>
--

Lagardère SCA a déposé le 2 avril 2019 son Document de référence contenant un Rapport Financier Annuel - Exercice 2018 - auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Société, à l'adresse suivante :

<http://www.lagardere.com>

dans la rubrique :

« Relations Investisseurs / Information Réglementée / Rapport Financier Annuel / 2019 »

Le Rapport Financier Annuel correspond, pour l'essentiel, au Document de Référence déposé le 2 avril 2019.

Le Document de Référence contient également notamment :

- le Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, figurant au Chapitre 2 – section 2.1
- les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux, figurant au Chapitre 5 – note 37.